



Année Scolaire 2017/2018

INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

ENFANT A INSCRIRE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

L'enfant habite chez : ses parents sa mère son père tuteur

autre (préciser)

Nom, prénom et adresse du (des) responsable(s) légal(aux)

Qualité : mère père tuteur

Qualité : mère père tuteur

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Code Postal :

Code Postal :

Ville :

Ville :

Tél du domicile :

Tél du domicile :

Tél portable :

Tél portable :

Tél professionnel :

Tél professionnel :

Attention : pour la sécurité de votre enfant, la fiche de liaison jointe et les coordonnées téléphoniques actualisées sont indispensables pour procéder à l'inscription.

Veillez communiquer tout changement de coordonnées téléphoniques en cours d'année scolaire auprès du service de la garderie périscolaire ☎ 02.54.79.09.11 aux heures d'ouvertures (7h30 – 8h45 et 16h30 – 18h45 sauf Vendredi 15h30 – 18h45)

Autres enfants habitant à la même adresse

Nom :Prénom :Date de naissance :
Nom :Prénom :Date de naissance :
Nom :Prénom :Date de naissance :
Nom :Prénom :Date de naissance :

TARIFS

Le tarif est forfaitaire ou facturé à la présence.

Le prix de la prestation est dû à partir d'une seule présence mensuelle.

Le prix de la prestation est à payer à réception d'une facture mensuelle à terme échu. Le règlement peut se faire par TIPI (paiement en ligne), chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC, en espèces au Trésor Public – 13 rue de la Fonderie – 41700 CONTRES (02.54.79.53.99)

PAYEUR : MERE PERE AUTRE
Important ! dans ce cas la signature du parent ET du payeur est obligatoire en fin de formulaire.

NOM, PRENOM :

ADRESSE :
.....

Allocataire CAF : MERE PERE / N° d'allocataire CAF : |__|__|__|__|__|__|__|

Personne(s) majeure(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant munie(s) de sa carte d'identité

NOMS	Prénom	Lien de parenté Avec l'enfant	Adresse	Téléphone

ENGAGEMENT DES PARENTS

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler à la Ville de CONTRES, tout changement dans la situation de l'enfant au cours de sa scolarité.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L.433-19 et L.441-7 du Code Pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L.313-1 et L.313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

En application de la loi du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :

- ✓ Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n° 91-220 de l'Education Nationale en vue de la scolarisation des enfants.
- ✓ Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de CONTRES, de l'Education Nationale et le Centre des Finances Publiques (Trésor Public).

Conditions spécifiques :

Les soussignés, après avoir pris connaissance des conditions générales de fonctionnement de la garderie périscolaire, certifient qu'ils ont souscrit un contrat d'assurance contre les risques corporels, de responsabilité civile, de défense et recours en toutes circonstances, pendant toute l'année scolaire.

Ils s'engagent :

- A signaler au service garderie périscolaire, tout changement de leur situation professionnelle en cours d'année ;
- A acquitter auprès du Trésor Public, les prestations qui leur seront facturées ;
- A venir chercher l'enfant aux heures d'ouverture de la garderie et à payer, en cas de retard, un supplément de tarif pour dépassement des horaires (50 % du tarif journalier en vigueur).

Ils dégagent la Ville de toute responsabilité vis-à-vis de l'enfant après les heures règlementaires de fermeture.

L'inscription définitive se fera dès réception du dossier complet. A défaut du dossier complet, vous ne pourrez bénéficier de cet accueil.

- En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire de la Ville de Contres.

Contres, le

« Lu et approuvé »

A écrire de manière manuscrite

La mère ou tutrice (signature)

« Lu et approuvé »

A écrire de manière manuscrite

Le père ou tuteur (signature)

« Lu et approuvé »

à écrire de manière manuscrite

Le payeur (signature)



FICHE DE LIAISON

Accueil Péri-scolaire

En cas d'accident, l'équipe péri-scolaire municipale doit prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Il est donc indispensable que vous complétiez les informations suivantes.

ECOLE :CLASSE :

NOM :Prénom :

Date de naissance : à

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....

N° de sécurité sociale de l'ayant droit :

1. Téléphone du domicile :
2. Téléphone portable du père :
3. Téléphone portable de la mère :
4. Téléphone professionnel des parents :
5. Nom et téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :.....
.....

SANTE DE L'ENFANT

Renseignements que vous pourriez juger utiles de nous communiquer concernant la santé de votre enfant (ex : épilepsie, hémophilie, diabète, allergie etc...) afin que nos personnels puissent prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de problème.

.....
.....
.....
.....

(Si vous ne souhaitez pas fournir de renseignements médicaux, nous vous demandons de signer une décharge de responsabilité en cas de problème).

Dernières vaccinations :

DTP (diphtérie-Tétanos-Polio) le :BCG le :

Dernier test tuberculinique le :

Autres vaccination :

Nom et adresse du médecin traitant :

.....
.....

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers.....

(Merci d'indiquer le lieu ou vous souhaitez que votre enfant soit transporté).

A, le.....

Signature des parents